



Commission Locale de l'Eau Boutonne

*Jeudi 11 septembre 2014
Saint-Jean d'Angély*



Ordre du jour

- ✓ Introduction du Président
- ✓ Révision du SAGE Boutonne
 - Le SAGE
 - Sa révision
 - Travail en cours et à venir
- ✓ Etude hydromorphologique de la Boutonne moyenne et de ses affluents
- ✓ Questions diverses



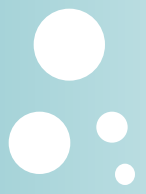


Introduction par le Président



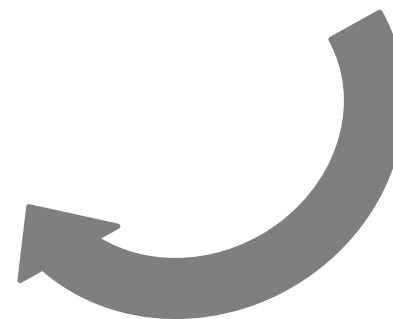
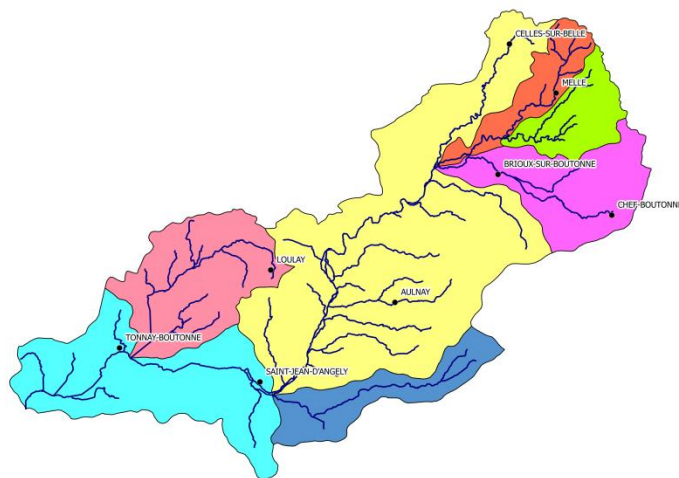


Le SAGE Boutonne



L'eau au niveau européen ...

- ✓ Directive Cadre sur l'Eau (2000)
 - Prendre en compte les enjeux liés à l'eau à l'échelle européenne
 - Objectifs de bon état des masses d'eau d'ici 2015, 2021 ou 2027



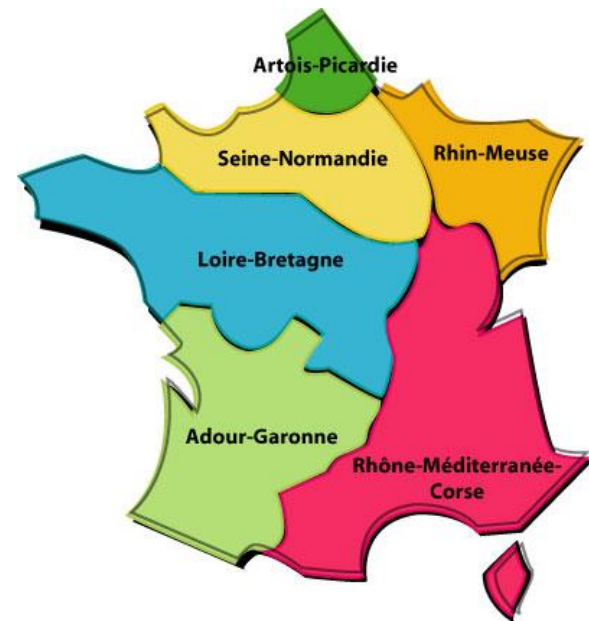
... en France

- ✓ 1964 = Loi sur l'eau
 - Gestion décentralisée par bassin
 - Agences de l'eau et comités de bassin
- ✓ 1992 = Loi sur l'eau
 - Eau = patrimoine commun de la Nation
 - Gestion équilibrée (protection qualité & quantité)
- ✓ 2004 = Transposition de la DCE
- ✓ 2006 = Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
 - Gestion concertée et équilibrée
 - Outils pour parvenir aux objectifs = SDAGE et SAGE



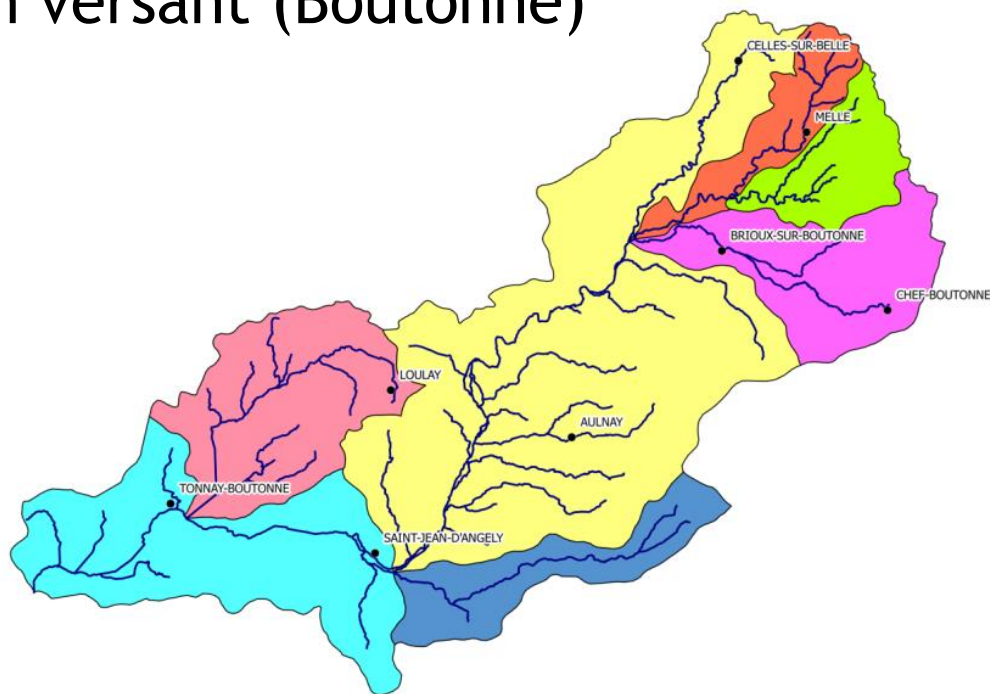
... sur le bassin Adour-Garonne

- ✓ Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - SDAGE :
- Déclinaison des objectifs de la DCE à l'échelle du grand bassin hydrographique (Adour-Garonne)
- Planification pour les atteindre :
 - Échéances
 - Moyens
 - Suivi / Évaluation



... sur le bassin de la Boutonne

- ✓ Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau - SAGE :
 - Déclinaison des objectifs de SDAGE à l'échelle du bassin versant (Boutonne)



Le SAGE

- ✓ Planifie la gestion équilibrée de l'eau sur le bassin versant pour répondre aux enjeux locaux et atteindre les objectifs de bon état :
 - Fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau
 - Détermine les moyens et les durées pour les atteindre
 - Prévoit le suiti de la mise en œuvre des actions



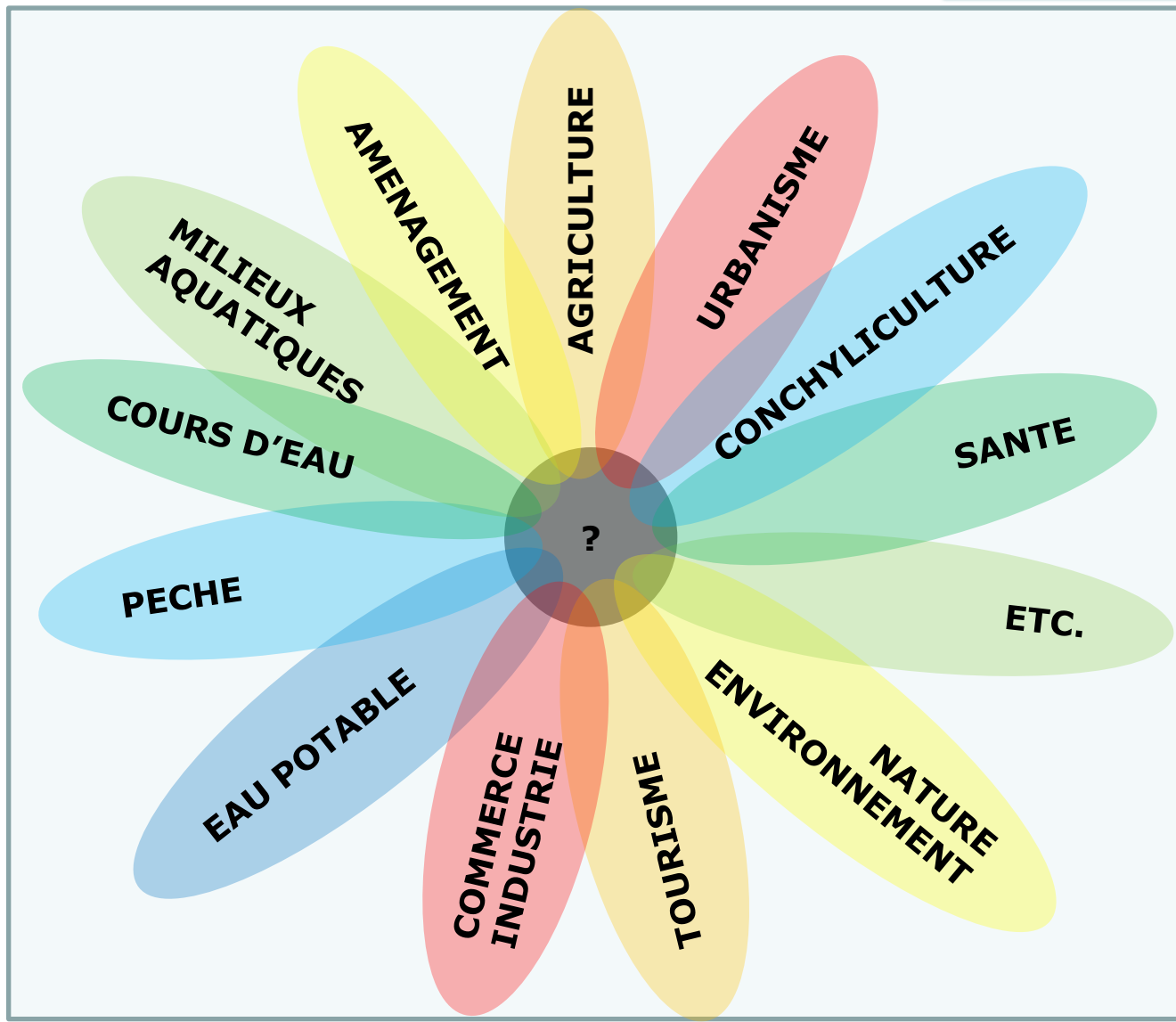
La Commission Locale de l'Eau

- ✓ « Parlement » local de l'eau : instance de concertation et de décision du SAGE
 - Définition des axes de travail
 - Mise en œuvre et suivi du SAGE
 - Consultation des partenaires institutionnels et autres parties prenantes
 - Prévention et arbitrage des conflits



La Commission Locale de l'Eau

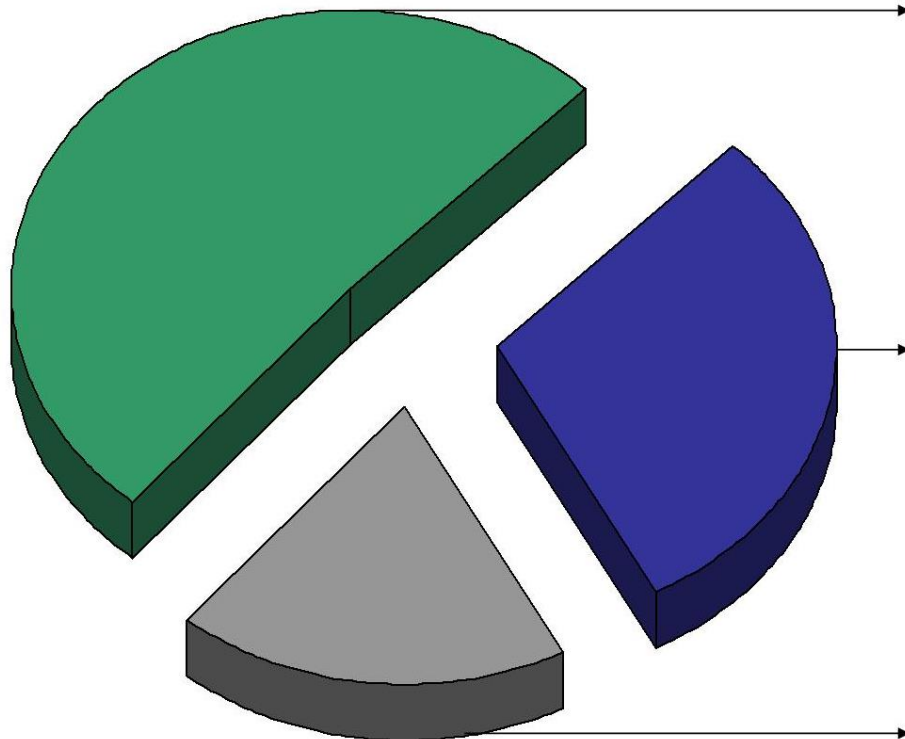
REGLEMENTATION
POLITIQUES DE L'EAU



La Commission Locale de l'Eau

Répartition des membres au sein des collèges de la CLE du SAGE Boutonne

(arrêté préfectoral du 22 novembre 2011, modifié)



Représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux 29 membres (50 %)

- Région et Départements
- Associations des maires, syndicats d'eau potable, Communauté de communes, Pays
- EPTB Charente, SYMBO

Représentants des usagers, propriétaires ri- verains, organisations professionnelles et associations concernées 18 membres (31 %)

- Activités socio-économiques (agriculture, industrie, conchyliculture, populiculture, ...)
- UNIMA
- Autres usagers (pêcheurs, associations de protection de la nature et de l'environnement, fédération régionale de défense sanitaire, association des moulins, fédération de canoë-kayak, ...)

Représentants de l'Etat et de ses établissements publics 11 membres (19 %)

- Préfet coordonnateur de bassin et Préfets de départements
- Agence de l'eau, ONEMA, DREAL, DDTM et DDT



Structure porteuse du SAGE

- ✓ **CLE** = commission administrative sans personnalité juridique propre








- ➔ **Structure porteuse** du SAGE (SYMBO) :
 - Met à disposition ses **moyens** techniques, humains et financiers pour assurer les missions relatives au SAGE

 - Mène les **études** nécessaires



Le bassin de la Boutonne

Zone d'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin de la Boutonne

-  Limite hydrographique du bassin versant de la Boutonne
-  La Boutonne
-  Affluent de la Boutonne
-  Limite départementale
-  Périmètre du SAGE : communes concernées par le SAGE
-  Chef-Lieux de canton
-  Bourg



Les usages / les pressions

Cycle de l'eau

- Flux d'eau
- ① Évaporation
- ② Condensation
- ③ Précipitation
- ④ Ruissellement
- ⑤ Infiltration
- ⑥ Écoulement souterrain

Eaux superficielles

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau temporaire
- ⋯ Zone inondable

Pressions

- Prélèvements
- Rejets eaux pluviales
- Rejets eaux usées
- ★ Rupture de continuité écologique
- ★ Espèces invasives
- ★ Autres



Les enjeux

- ✓ La quantité d'eau
- ✓ La qualité de l'eau (souterraine et superficielle)
- ✓ Le bon fonctionnement des milieux aquatiques
- ✓ La prévention des inondations



Historique du SAGE Boutonne

- ✓ **1996** : Arrêté préfectoral / délimitation du périmètre
- ✓ **1999-2003**: Élaboration du SAGE
- ✓ **2003-2004** : Consultation
- ✓ **2005** : Arrêté préfectoral / approbation du SAGE
- ✓ **2007** : Annulation de l'arrêté préfectoral d'approbation
- ✓ **2007-2008** : Nouvelles études et consultation du public
- ✓ **29.12.2008** : Arrêté préfectoral / approbation du SAGE
- ✓ **2009-2010** : Mise en œuvre
- ✓ **2011-2014** : Révision



Le SAGE Boutonne

- ✓ Des exemples de mesures (SAGE - 2008)
 - *Développer les pratiques d'irrigation économes en eau*
 - *Instaurer des bandes végétalisées en bordure des cours d'eau y compris là où cela n'est pas obligatoire*
 - *Renforcer les contrôles des rejets domestiques*
 - *Protéger les berges et les ripisylves*
 - *Réguler les espèces envahissantes*
 - *Informar la population des risques d'inondation*





La révision du SAGE Boutonne



Historique - révision du SAGE

- ✓ **Fin 2010** : Lancement de la révision (CLE)
- ✓ **2011** : 2 consultations infructueuses (étude globale pour la révision du SAGE)
- ➔ Révision de l'état des lieux du SAGE en interne
- ✓ **Etat initial** : validé le 25 avril 2013 et mis à disposition sur le site Internet du SAGE
- ✓ **Diagnostic** : validé le 18 juillet 2013 et mis à disposition sur le site Internet du SAGE



Historique - révision du SAGE

- ✓ Début 2013 : consultation infructueuse (évaluation environnementale et rédaction des documents du SAGE)
- Poursuite de la révision en interne



Historique - révision du SAGE

- ✓ **3 Groupes de travail** réunis en mai et juin 2013
 - ➔ quantité, qualité, milieux
 - Bilan « SAGE 2008 »
 - Report/modification/suppression des dispositions
 - Nouvelles dispositions
- ✓ Réflexions / structuration du PAGD et du règlement
- ✓ **Evaluation environnementale** : Rapport rédigé au fur et à mesure. En attente des dispositions du SAGE, pour évaluation.



Historique - révision du SAGE

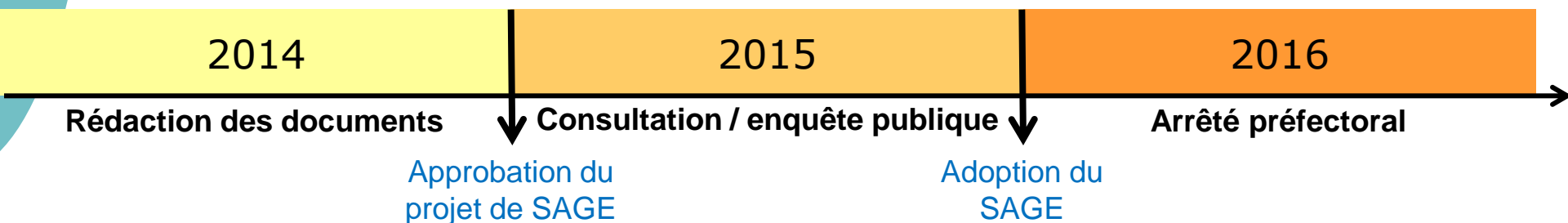
- ✓ **Stratégie** : validée par la CLE le 30 janvier 2014
 - 5 thématiques : gouvernance, milieux, quantité, qualité et inondations
 - Rappel des constats
 - Définition des objectifs
 - Positionnement de la CLE (stratégie)
 - Points d'attention

- ✓ **Début 2014** : nouvelle consultation (rédaction des documents du SAGE et appui pendant la phase de consultation)



Actualités - Révision du SAGE

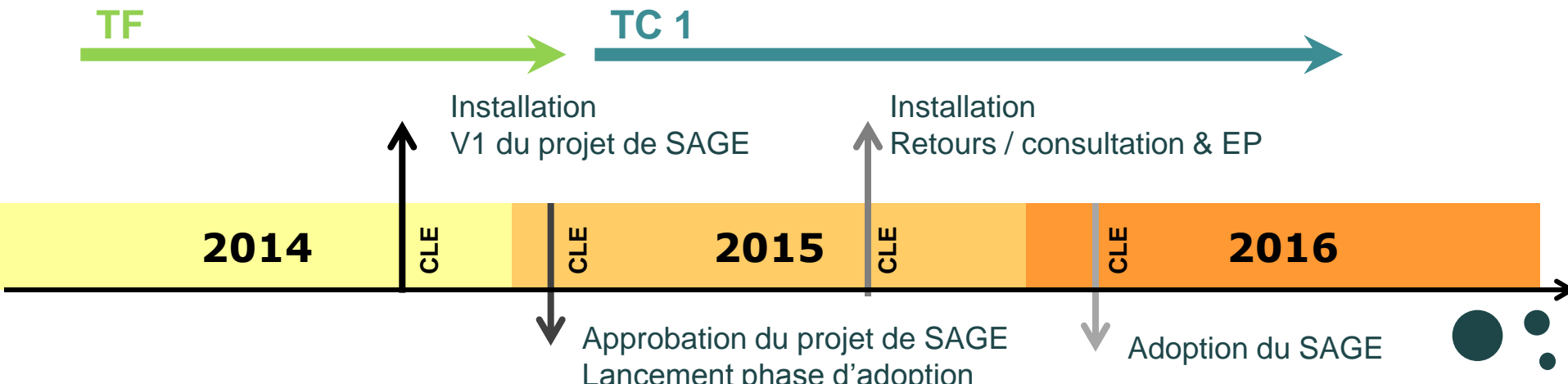
- ✓ Calendrier plus souple et compatible avec la prise en compte de la révision du SDAGE



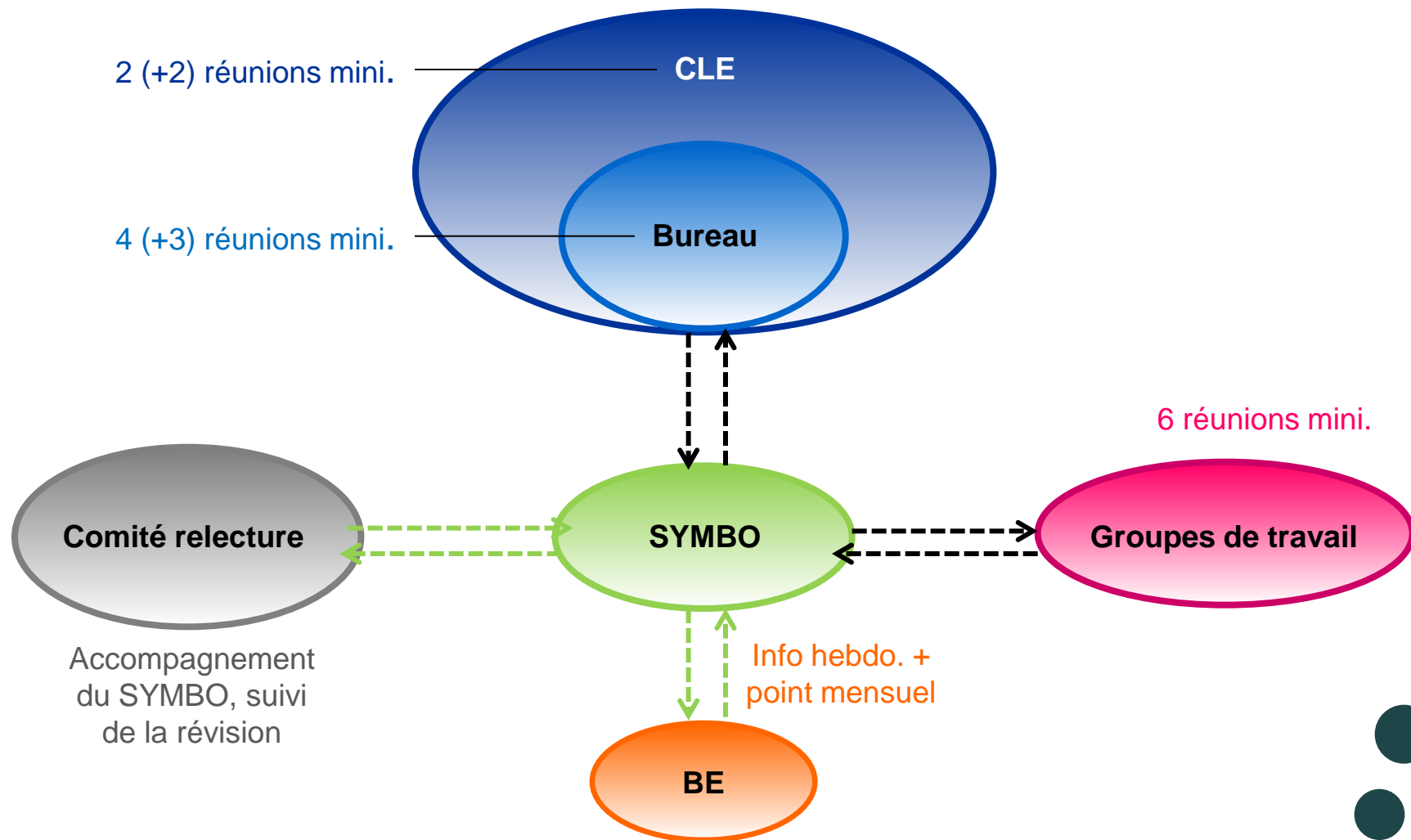
Actualités - Révision du SAGE

✓ Accompagner le SYMBO :

- **TRANCHE FERME (11 mois)**
 - Rédaction des documents du SAGE (PAGD, règlement, EE)
- **TRANCHE CONDITIONNELLE 1 (24 mois)**
 - Appui pendant la phase de consultation : analyse, synthèse et prise en compte éventuelle des avis
- **TRANCHE CONDITIONNELLE 2 (en parallèle)**
 - Préparation et réalisation de réunions supplémentaires



Suivi de la révision du SAGE





Poursuite de la révision du SAGE : méthode, calendrier, etc.



Suite de la révision du SAGE

- ✓ Présentation par le bureau d'études SCE



Constitution du comité de relecture

- ✓ Comité technique - 10 personnes maximum
- ✓ Relecture très précise des documents pour garantir :
 - La bonne transcription de la stratégie
 - La « faisabilité » / possibilité d'application
- ✓ Pas de prise de décision (bureau, CLE)
- ✓ 3 prochaines réunions (relecture V1) :
 - 17 septembre 2014
 - 1^{er} octobre 2014
 - 15 octobre 2014



Constitution du comité de relecture

✓ Proposition

- 1 élu de la CLE : M. SILLON (Vice-Président)
- 1 élu du SYMBO : M. EMARD (Président)
- 1 représentant de l'Agence de l'eau
- 1 représentant des DDT(M) (DDTM 17)
- 1 représentant de la DREAL
- 1 représentant de l'ONEMA
- 1 représentant des APNE (SOS Rivières)
- 1 représentant du monde agricole (Chambre d'agriculture 17 ou 79)
- 1 représentant des conseils généraux (CG 17)
- 1 représentant des syndicats d'eau potable (SDE 17)





Etude hydromorphologique de la Boutonne moyenne et de ses affluents



Etude hydromorphologique sur la Boutonne moyenne

- ✓ Présentation par le bureau d'étude GéoDiag





Questions diverses



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ Courrier du Président de la CLE à la Préfète de Charente-Maritime en date du 26 mai 2014
- ✓ Réponse de la Sous-Préfète de St-Jean d'Angély en date du 29 juillet 2014



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ 2008 : proposition de sites par le SPC
 - Etude comparative
 - Difficultés pour l'ensemble des sites (ouvrages hydrauliques) → matériel spécifique (débitmètre Doppler)
 - Plusieurs bras → combinaison de 3 stations
- ✓ 2010 : équipement des 3 stations (St Jean d'Y)
- ✓ Depuis : dysfonctionnements et incidents (détérioration, perte du matériel lors des crues)



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ Aujourd'hui :
 - Stations du canal St Eutrope et du Pont St Jacques fiabilisées
 - Station du Puychérand - problématiques
 - Détériorations du matériel au cours des précédentes crues hivernales
 - Défaillances (échos parasites liés à la mesure par effet Doppler, affectant la qualité de la donnée hauteur).
 - Interventions difficiles à cause de la configuration (plongeurs qualifiés ne pouvant intervenir en période de crue)



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ Aujourd'hui :
 - Stations du canal St Eutrope et du Pont St Jacques fiabilisées
 - Station du Puychérand - fiabilisation
 - Installation d'une sonde de hauteur séparée (sonde à pression)
 - Changement temporaire du capteur de vitesse qui a été endommagé par les crues
 - Calcul de la relation entre section mouillée et hauteur
 - Mise en place d'une routine informatique pour le calcul du débit
 - Remise en service du capteur de vitesse original (actuellement en réparation aux Etats-Unis)



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ Aujourd'hui :
 - Stations du canal St Eutrope et du Pont St Jacques fiabilisées
 - Station du Puychérand - chroniques de débits
 - Jaugeages sur le canal du Puychérand dans la perspective d'une reconstitution des données



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ D'ici fin 2014 :
 - Etat des chroniques disponibles sur les débits de la Boutonne aval
 - Reconstitution des données pour certaines périodes (les incertitudes associées seront fournies)
 - Etat de la fiabilité des données issues des débitmètres (disponibilité, qualité de la donnée)



Station hydrométrique de St Jean d'Angély

- ✓ A l'issue de ce bilan :
 - Proposition éventuelle de changement de site aux acteurs locaux
 - Station hydrométrique « classique » (mesure de hauteur et courbe de tarage) plus en amont
 - Par ex. nouvelle étude du site de St Julien de l'Escap, écarté en 2008 pour des raisons de coûts et de contraintes d'installation et d'exploitation.



Charte peuplier / environnement sur le bassin de la Boutonne

- ✓ Comité de filière « peuplier » mis en place par Mme la Sous-Préfète de St-Jean d'Angély
 - Groupe de travail pour l'élaboration d'une charte populi-environnementale adaptée à la Boutonne
 - ✓ Le futur SAGE Boutonne prévoit une disposition sur la compatibilité entre populiculture et bon état des cours d'eau et milieux aquatiques (charte)
- ➔ Nécessaire implication de la CLE sur cette question



Charte peuplier / environnement sur le bassin de la Boutonne

- ✓ Proposition de travail :
 - Première trame élaborée par le groupe de travail déjà réuni
 - Présentation en CLE
 - Si nécessaire : nouvelle mobilisation du groupe de travail sur demande de la CLE pour modification
 - Validation de la charte par la CLE



Question diverses

- ✓ Contrat territorial « bassin de la Boutonne »



SYMBO

Animation du SAGE - Clémentine GAUFILLET



12 rue Louis Audouin-Dubreuil
17400 - SAINT-JEAN-D'ANGELY

TEL : 05.46.26.29.66

FAX : 05.46.26.29.70

MAIL : symboutonne@wanadoo.fr

SITE INTERNET DU SAGE : www.sageboutonne.fr

Contact

